



ZAC Roland Garros  
COMMUNE DE CILAOS

**PALETTE VEGETALE**  
**à l'attention des futurs occupants**

# 1 Présentation du site

Altitude moyenne de 1200m

Bord de rempart, vents tourbillonnants

Couvert végétal actuel : friche herbacée ouverte, haut de rempart peuplé de filaos et eucalyptus, quelques bois de reinette spontanés, pas de patrimoine végétal à préserver



## 2 Objectifs

Le site se trouve au sein de l'aire d'adhésion du Parc National. A ce titre, le développement urbain dont il sera prochainement le siège appelle une réflexion sur ses implications en terme de biodiversité et d'intégrité des milieux naturels. Si la destruction de la friche en présence ne constitue pas à proprement parlé une perte en terme de patrimoine naturel, l'aménagement des jardins ne sera pas sans impact sur la biodiversité des espaces naturels alentours.

En effet, force est de constater que les préférences horticoles des cilaosiens s'orientent bien souvent vers des pestes végétales reconnues.

*Entrée de Cilaos : un vrai sens de l'harmonie végétal mais malheureusement des essences invasives qui perdurent. Des pratiques à faire évoluer ...*



Désireuse de cadrer les pratiques paysagères au sein de la ZAC, la SEMADER a fait le choix d'associer à la commercialisation des lots une palette végétale contractuelle valant engagement pour les futurs occupants du lotissement. Il s'agit à travers ce document : de proscrire l'usage de pestes végétales, d'encourager l'usage d'essences indigènes et de proposer des essences de substitutions.

Le CBNM et le Parc National ont été associés à la rédaction de cette notice. Leurs publications ont

largement inspiré les prescriptions qui suivent.

Notons qu'à l'initiative de la DREAL, les tissus institutionnel et associatif se sont associés récemment à la filière horticole dans la démarche DAUPI (Démarche Aménagement Urbain Plantes Indigènes), qui livrera à terme des propositions de palettes végétales contextualisées et faisant la part belle aux indigènes et exotiques non invasives. Gageons que cet outil se traduira par une amélioration globale des pratique horticoles et paysagères.

---

### **3 Espèces proscrites**

Sont présentée ici les essences invasives observées dans les cours aux alentours du site

La plupart des espèces exotiques envahissantes référencées à la Réunion sont susceptibles de pousser à Cilaos... Sans reprendre leur inventaire de façon systématique , insistons sur la nécessité de bannir les espèces suivantes .

sources :

- Principales espèces exotiques envahissantes des milieux naturels et secondarisés de la Réunion (SOUBEYRAN, 2008)
- Liste verte régionale – Liste des plantes indigènes pouvant faire l'objet d'aménagement en milieu urbain

## ARBRES A FLEUR A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1



2



3



4

1

2

3

4

*Acacia dealbata* / Mimosa des fleuristes

*Acacia mearnsii* / Acacia noir

*Grevillea banksii* / Petit grévillaire

*Tecoma stans* / Chevalier

## FRUITIER A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1



2



3



4

1

2

3

4

*Eriobotrya japonica* / Bibasse

*Prunus domestica* / Prunier

*Psidium cattleianum* / Goyavier

*Syzygium jambos* / Jambroze

## HAIES A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1



2



3



4

1

2

3

4

Bambous dont *Bambusa multiplex et vulgaris*

*Casuarina equisetifolia* / Filaos

*Fraxinus excelsior* / Frêne

*Ligustrum robustum et vulgare* / Privet



ARBUSTES A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1



2



3



4

1

2

3

4

*Ardisia crenata* / Bois de Noël

*Lantana camara* / Galabert

*Tibouchina urvilleana* / Tibouchina

*Ulex europaeus* / Ajonc

FOUGERE A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1

1

*Cyathea cooperi* / Fougère australienne

LIANES A PROSCRIRE

attention pestes végétales



1



2



3



4

1

2

3

4

*Lonicera japonica* / Chèvrefeuille

*Lophosperinum erubescens*

*Antigonon leptopus* / Liane antigone

*Solanum seaforthianum*

PLANTES A FLEUR ET A MASSIF A PROSCRIRE

*attention pestes végétales*



1



2



3



4

1

2

3

4

*Begonia cucullata, diadema, rex, ulmifolia* / Bégonias

*Cortaderia selloana* / Herbe de la Pampa

*Cuphea ignea* / Herbe cigarette

*Erigeron karvinskianus* / Marguerite



5



6



7



8

5

6

7

8

*Fuschia boliviana, magellanica, x exoniensis* / Fuschias

*Hedychium coccineum, flavescens, gardnerianum* / Longozes

*Hydrangea macrophylla* / Hortensias

*Impatiens walleriana* / Impatiense



9



10



11



12

9

10

11

12

*Pogonatherum paniceum* / Bambou nain

*Salvia coccinea* / Sauge rouge

*Strobilanthes hamiltonianus*

*Zantedeschia aethiopica* / Arum



## 4 Palette végétale

### ARBRES ORNEMENTAUX RECOMMANDES



1



2



3



4

1

*Cossinia pinnata* / Bois de Judas (endémique)

2

*Dictyosperma album* / Palmiste blanc (endémique)

3

*Forgesia racemosa* / Bois de Laurent Martin (endémique)

4

*Pittosporum senacia* / Bois de joli cœur (endémique)

Remarque : Pour les essences endémiques et indigènes,  
s'assurer de la provenance des semences (sud de l'île)

### FRUITIERS RECOMMANDES

De nombreux fruitiers sont d'ores et déjà cultivés à Cilaos sans représenter aucune menace pour la biodiversité. Citons entre autres :

Bananier  
Café  
Citronnier  
Longani  
Mandarine  
Manguier  
Pêcher  
Oranger  
Tangor

## ARBUSTES ET HAIES RECOMMANDE



1



2



3



4

1

2

3

4

*Camelia japonica* / Camélia

*Dodonea viscosa* / Bois d'arnette (indigène)

*Euphorbia cotonifolia* / Laitier rouge

*Gardenia jasminoides* / Rose condé



5



6



7



8

5

6

7

8

*Holmskioldia sanguinea* / Chapeau chinois

*Hubertia ambavilla* / Ambaville (endémique)

*Rhododendron phoenicum* / Azalée

*Clerodendrum heterophyllum* / Bois de chenille (endémique)

Remarque : Les azalées bien que communément plantées sont considérées comme toxiques –

Suggestions complémentaires (endémiques) : bois de pintade, bois de nêfles, bois de fleurs jaunes, bois d'olive noir

Pour les essences endémiques et indigènes, s'assurer de la provenance des semences (sud de l'île)

## LIANES RECOMMANDEES



1



2



3



4

1

2

3

4

*Bougainvillea robusta* / Bougainvillées

*Vitis vinifera* / Vigne

*Rosa borbonica* / Rose de Bourbon

*Wisteria sinensis* / Glycine



PLANTES A FLEUR ET A MASSIF RECOMMANDEES



1



2



3



4

1

*Agapanthe africanus* / Agapanthe

2

*Indigofera ammoxylum* / Bois de sable (endémique)

3

*Catharanthus roseus* / Pervenche de Madagascar

4

*Cuphea hyssopifolia*

Remarque : Pour les essences endémiques et indigènes, s'assurer de la provenance des semences (sud de l'île)

Attention : *agapanthe praecox* est une peste, idem pour *cuphea ignea*



5



6



7



8

5

*Gomphrena globosa*

6

*Brumfelsia pauciflora* / Francisea

7

*Noemarica bicolor*

8

*Streptosolen jamesonii* / Marmelade bush

# 5 Esquisse type

